



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANAA

Mardi 8 février 2022 – visioconférence

Etaient présents:

Pour l'ANAA : Isabelle Bay, Pascale Caillouët, Hélène Herrmann, Fabienne Minetti, Marilyn Barbé, Jean Catry, François Cazes, Guillaume Dilhan, Daniel Faille, Alain James, Aurélien Lafargue, Alain Louis, François Maillot, Georges Moutet, Yves Oliver, Raphaël Pinthon, Xavier de la Raitrie, Thierry Roque, Yoann Senut, Pierre de la Serve.

Au titre de la CIAA : Laurence Cornaille

Etait excusé: Cécile Arnaud (IFCE), Michèle Viguié, Alain de Nailly, Julien Baux, Patrick Davezac

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du CA du 25 novembre 2021
- Enveloppe Elevage SHF (concours et PACE) 2021
- Point sur les demandes de financement 2022
- Point sur la table ronde
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 14h00

1/Approbation du compte rendu du CA du 25 novembre 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

François Maillot souhaite savoir où en est la demande de Cécile Arnaud auprès de l'IFCE concernant la vente des étalons course de l'IFCE.

Alain James répond que le DG de l'IFCE, Jean Roch Gayet, lui a transmis une réponse après consultation auprès d'Aurélien Lafargue. Une copie de la réponse a été transmise au Président d'Anglo Course. Le syndicat Anglo Course regrette le manque de communication sur l'affectation de Carghèse des Landes en Sardaigne, rare étalon AA course à 50% de sang arabe.

Aurélien Lafargue précise que l'étalon a été loué pour un an, qu'il reviendra en France en 2023 et qu'à la demande d'Anglo Course, l'étalon Fairplay du Pecos a été affecté au Haras de Gelos pour la monte 2022. Il souligne les relations complexes qu'il y a aujourd'hui entre Génétiqu'Anglo et le syndicat Anglo-Course, qui a par ailleurs payé tardivement les factures de location des étalons.

Le manque d'étalons course à 50% est un sujet majeur pour l'élevage français qui pourra être abordé lors de la table ronde.



2/Enveloppe Elevage SHF (concours et PACE) 2021

L'enveloppe élevage SHF affectée à la race AA a augmenté significativement (+15000€ par rapport à 2020). Le Président remercie la SHF pour son soutien. L'enveloppe 2021 s'élève à 56900€ ce qui a permis d'augmenter l'unité de prime PACE (147€ en 2021 contre 104€ en 2020) et les primes affectées à la finale à Pompadour.

La SHF apporte par ailleurs un soutien technique à la réalisation de la table ronde. Elle attend de cette dernière qu'il en ressorte des propositions d'actions, pour lesquelles un soutien spécifique pourrait être envisagé. Faustine Marzetto est donc l'interlocutrice de l'ANAA à la SHF pour aider à la mise en œuvre de la table ronde. **L'IFCE valide la participation de Laurence Cornaille à l'organisation générale et l'internationalisation de cette table ronde.**

Concernant les primes PACE, les coefficients multiplicateurs du tableau validé en conseil de l'ANAA ont été appliqués, ainsi que le paiement jusqu'à 8 points PACE.

Le paiement de la surprime PACE par l'ANAA n'a pas été effectué. Cela représente un montant supérieur aux simulations établies l'an dernier sur la base de 100€ l'unité de prime PACE. Après débat, la surprime sera comme convenu versée aux bénéficiaires. Pour 2022, la commission sport-élevage doit revoir le programme.

3/Point sur les demandes de financement 2022

Les dossiers 2022 vont être préparés dans le courant du mois de février.

La Table ronde fera l'objet d'un dossier auprès du fonds EPERON et du MAAF, ainsi que la promotion/communication et les finales.

4/Point sur la table ronde

Le Président souligne le caractère important de cette table ronde qui va permettre de donner un nouvel élan à la race. Elle doit aboutir à un plan d'actions pluriannuel.

Aurélien Lafargue se charge de contacter les organisateurs du salon Equitaine de Bordeaux pour réserver une salle le 23 ou le 24 mai prochain pouvant accueillir une centaine de personnes et prévoir la possibilité de participer en visio.

Le Président propose d'articuler la journée ainsi :

- 4 groupes de travail le matin sur le thème de la voie femelle, la voie mâle, la valorisation, la commercialisation/promo. Pour chaque groupe il faut déterminer un animateur choisi parmi les administrateurs de l'ANAA qui sera chargé de la restitution. Il faut attendre le renouvellement du conseil d'administration pour désigner les animateurs de groupes.
- Intervention de personnalités en début d'après-midi.
- Restitution de chaque groupe à la suite des interventions.

En amont de cette journée :

- Réalisation d'un état des lieux de la race, selon les données de l'IFCE, SHF, OER.
- Réalisation d'un questionnaire à transmettre largement aux éleveurs de chevaux, utilisateurs et marchands. Ce questionnaire sera diffusé via les réseaux, le site internet, relayé par la SHF,



les associations régionales d'éleveurs, emailing, auprès de la CIAA, avec un visuel en 4 langues.

Concernant le questionnaire :

Il a été transmis à tous les administrateurs en amont de la réunion. Quelques compléments d'informations sont apportés.

Fabienne Minetti revient sur la question du statut de l'éleveur professionnel puisque quelques questions du sondage se rapportent à ce sujet. Il s'agit là de grand débat, surtout si la SHF envisage à l'avenir de ne payer les primes qu'aux éleveurs pro.

Le statut se définit par rapport à une affiliation à un organisme public, et il y a souvent confusion entre le statut agricole et le statut de professionnel.

En tout état de cause, ce n'est pas à l'ANAA de définir le statut de pro, c'est à la SHF. Ce ne sera pas non plus l'objet de la table ronde mais le questionnaire permettra de mettre en évidence la situation fiscale et sociale des répondants.

Les informations concernant l'état civil et le contact du répondant doivent être facultatives.

Yoann Senut propose d'ajouter la notion de % de sang arabe dans les critères de recherche d'un étalon et d'une jument (partie 4 et 5 du sondage), notamment pour les éleveurs d'endurance. Il souligne l'importance de s'impliquer auprès de ces éleveurs-là qui se sentent « oubliés » des programmes d'élevage ANAA et ACA comme ils le confiaient sur le stand à Uzès.

Alain James contactera Le Président de l'ACA, Stéphane Chazel.

Pour un plus grand nombre de réponses, un tirage au sort le jour de la table ronde sera réalisé parmi les réponses :

1 saillie sport (King Size), 1 saillie course (Carghese des Landes utilisable en 2023), 1 saillie endurance à définir, une doudoune, un tapis et un livre.

Un document de synthèse sera édité et transmis en amont de la table ronde.

Raphael Pinthon s'inquiète de la baisse du personnel de l'IFCE mis à disposition pour la Grande Semaine de Pompadour, et plus largement du manque de visibilité dans la constitution du Groupement d'Intérêt public (GIP) pour la gestion du site du Haras national de Pompadour et de la jumenterie nationale.

Lors de la table ronde, Aurélien Lafargue propose de s'interroger sur l'organisation de la finale anglo-arabe à Pompadour ou ailleurs.

Concernant l'animation de cette journée :

Cette journée doit être animée par un speaker professionnel. Quelques noms sont proposés : Jeremy Chaix, Yann Pierre, Kamel Boudra. Si ce dernier accepte cela pourrait attirer plus de monde grâce à sa notoriété.

Les animateurs pour les groupes restent à définir. Ceux-ci seront chargés d'animer les groupes et restituer de façon synthétique les travaux. Il faut attendre les élections du 3 mars pour les désigner.

Yoann Senut propose de définir les techniques d'animation de la table ronde, à voir en petit groupe de travail.



Concernant la restitution de la table ronde :

Un document devra être mis en forme et diffusé largement.

5/Compte rendu des commissions

Commission sport-élevage

Tous les engagements vis-à-vis des primes SHF ont été respectés.

Le bilan 2021 des concours qualificatifs et de la finale est positif.

En 2022 il faut élargir pour les AA les lieux de qualification du championnat des espoirs du complet.

Concernant la labellisation des étalons, la réunion de la commission de labellisation qui s'est déroulée quelques jours après l'épreuve du Label Espoir à Pompadour a permis de se recentrer sur un effectif réduit de jeunes étalons à haut potentiel.

Marilyn Barbé revient sur la question de la labellisation des étalons confirmés sur performances e/ou sur descendance. L'an dernier le conseil d'administration avait validé le principe de gratuité de cette labellisation en gardant une démarche volontaire de la part des propriétaires des étalons concernés. Tous n'ont pas effectué la demande. Le conseil d'administration souhaite qu'un courrier soit transmis à nouveau à ces propriétaires, en précisant qu'il s'agit de la dernière année pour labelliser gratuitement son étalon confirmé.

Il faut diffuser la liste de tous les étalons labellisés auprès des éleveurs.

Commission des juges

Jean Catry s'est rapproché de Caroline Legrand, chargée de la formation de juges Selle-Français, afin d'organiser une formation commune AA/SF.

Deux propositions de la part du SF :

- Inviter les juges agréés AA à la formation organisée par le Stud-book Selle-Français qui accordera un créneau d'une heure pour présenter les aspects règlementaires et techniques spécifiques au jugement anglo-arabe. L'ANAA devra prendre en charge les frais de repas des juges AA.
- Etre prestataire de l'ANAA pour organiser une journée de formation spécifique (prestation payante).

Le conseil d'administration retient la première proposition. La journée de formation aura lieu à Pompadour le 8 mars 2022. Un courrier d'invitation sera transmis aux juges agréés AA.

Dans un second temps, Jean Catry doit contacter Serge Cornut pour animer une journée de formation à destination des juges et des éleveurs. Elle pourrait être organisée au printemps aux écuries de Cézac près de Bordeaux (à confirmer).

Jean Catry précise que Serge Cornut se porte candidat pour être juge lors de la finale AA à Pompadour en septembre. Le conseil d'administration est d'accord.

La commission des juges doit mener la réflexion sur l'agrément des juges ANAA (passage d'un examen par exemple).

Raphael Pinthon soulève un problème d'engagement d'un foal sur 2 concours de qualification différents en 2021. Ce foal a obtenu une note de 5.80/10 lors du concours local de Pompadour et 7.30/10 quelques jours après au concours d'Agen, ce qui lui a permis d'accéder à la finale.

Pierre de la Serve propose de ne retenir pour la qualification à la finale que la note la plus basse si le cas se présente.



Commission communication

Il n'y a que de bons retours depuis la sortie du nouvel Anglo'Mania spécial étalons.

Pascale Caillouet est en attente du budget pour la communication avant de faire les propositions d'actions 2022. Elle regrette l'abandon de la publicité dans les revues spécial élevage de Grand Prix et l'Eperon de ce début d'année.

La publicité sur facebook pour les candidatures au conseil d'administration semble avoir porté ses fruits. 19 candidatures ont été réceptionnées :

BAUME CAMILLE

THENARD FRANCOISE

MICAS JEAN JACQUES

VOCHE JACQUES

FONSECA DOMINIQUE

GILLE LOIC

CARSALADE ISABELLE

THEAU DOMINIQUE

CHEVALIER PAULINE

LAFARGUE AURELIEN (administrateur sortant)

DE LA RAITRIE XAVIER (administrateur sortant)

MINETTI FABIENNE (administrateur sortant)

JAMES ALAIN candidat sortant

DAVEZAC PATRICK (administrateur sortant)

CAILLOUET PASCALE (administrateur sortant)

BAY ISABELLE (administrateur sortant)

PINTHON RAPHAEL (administrateur sortant)

HERRMANN HELENE (administrateur sortant)

CATRY JEAN (administrateur sortant)

11 postes sont à pourvoir. Le conseil d'administration s'interroge sur la possibilité de porter à 26 le nombre d'administrateurs au lieu de 24 à ce jour, comme validé dans le règlement intérieur. Après débat le nombre d'administrateurs reste inchangé.

6/Questions diverses

Le stand du salon des étalons de St Lô du 18 au 20 février prochain sera tenu par Yoann Senut et Alain James. Pascale Caillouet s'était également proposée.

Fin de séance à 17h30